

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 3 NOV. 2023

ARRIVEE



Séance du : 25 octobre 2023

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présents ou représenté : 17

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (5)

Messieurs ANTOINE, AEBISCHER, LUY, MEHDI. Madame MARTIN est représentée par Monsieur ANTOINE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Monsieur DE VIRY et Madame CACOUAULT. Monsieur BARANSKI et Madame LOYAU sont représentés par Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (8)

Messieurs TOUTAIN, VINCI, BERTRAND, Madame BUSSAT. Messieurs MOUCHET et LESAGE sont représentés par Monsieur VINCI. Monsieur TANOUS est représenté par Madame BUSSAT. Madame COUCHOURON est représentée par Monsieur TOUTAIN. Madame BERTAL, suppléante de Madame BUSSAT est présente aux côtés de sa titulaire. Madame BERTAL n'a donc pas droit de vote.

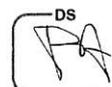
Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-

DS
RA

Communication, Monsieur LAURENT Responsable Commercial.
Invités présents : Monsieur FRANCK Directeur des dynamiques territoriales de la
Communauté de Communes du Genevois.

Début de séance : 18H30
Le quorum est atteint.

Monsieur ANTOINE présente l'ordre du jour.
Désignation secrétaire de séance : Madame BUSSAT.

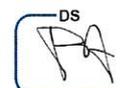
A small icon for DocuSign, consisting of a square box with the letters 'DS' in the top right corner and a stylized signature inside the box.

DÉSIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

CODIR OT – 25/10/23

MONTSDEGENEVE.COM

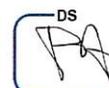
Désignation secrétaire de séance : Madame BUSSAT.

A blue ink signature of Madame BUSSAT, enclosed in a blue rounded rectangular box. The letters 'DS' are printed in the top right corner of the box.

DÉLIBÉRATIONS

CODIR OT – 25/10/23

MONTSDEGENEVE.COM



<p>DÉLIBÉRATION 1</p> 	<p style="text-align: center;">TARIFICATION DES ENCARTS PUBLICITAIRES</p> <p>Considérant que dans le cadre de sa mission de promotion touristique et plus particulièrement de valorisation des activités de ses partenaires-adhérents, l'Office de Tourisme des Monts de Genève, édite annuellement des supports imprimés présentant la destination et son offre de produits et/ou services : guides, cartes, brochures, magazines, ...</p> <p>Considérant la volonté de certains partenaires-adhérents de mettre en avant leur structure sur ces supports.</p> <p>Considérant que l'OT des Monts de Genève souhaite ouvrir ses supports à la publicité dans le but de générer des recettes permettant de diminuer les coûts d'impression et de composition induits par ces publications éditées à plusieurs milliers d'exemplaires.</p> <p>Considérant que l'OT des Monts de Genève assurera la régie de cette publicité en interne et validera la recevabilité des visuels transmis par les partenaires.</p> <p>Considérant que ces insertions ne sont proposées qu'aux partenaires-adhérents des Monts de Genève.</p> <p>Considérant que les tarifs de 2023 sont basés sur une diffusion à 3000 exemplaires référence hiver 22/23.</p> <p>Considérant que ces tarifs ont été fixés en fonction de deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le nombre d'exemplaires imprimés du support sur lequel apparaîtra l'encart publicitaire, nombre déterminé par l'OT en fonction de sa stratégie de diffusion.• Le format de l'encart publicitaire selon le support (flyer, magazine, carte touristique, etc.). <p><small>Publié le 14/09/2023 - 10h00 - Office de Tourisme des Monts de Genève</small></p>
--	--

DÉLIBÉRATION 1



TARIFICATION DES ENCARTS PUBLICITAIRES

Type d'insertion	Tarifs HT < 5 000 ex. (ex. Flyer, magazine, etc.)	Anciens Tarifs HT < 5 000 ex. (ex. Flyer, magazine, etc.)
1/2 page*	349,00 €	320,00 €
1 page intérieure	679,00 €	640,00 €
4e de couverture	989,00 €	960,00 €
Option mise en page - 1h**	39,00 €	35,00 €

* Base : format vertical, carré ou horizontal
** Base horaire - Hors achat d'art

Au vu de cet exposé, il est proposé au Comité de direction,
D'APPROUVER les nouveaux tarifs d'encarts publicitaires,
D'ACCORDER une remise de 20% aux annonceurs des éditions précédentes ou de 10% pour l'achat de 2 annonces et plus à l'année.

Monsieur ANTOINE explique que la légère augmentation des tarifs est liée en partie à l'inflation et à l'optimisation des supports.

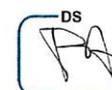
Madame INCANDELA complète en rappelant les supports de communication utilisés par l'Office de tourisme et que ces encarts sont proposés uniquement aux adhérents de l'OT. Cela permet de minimiser l'impact des coûts de publication. C'est une offre de service proposée aux partenaires, leur permettant d'obtenir une visibilité.

Monsieur VINCI demande si la somme des encarts permet de couvrir les dépenses ?

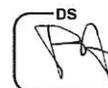
Monsieur LAURENT répond que cela couvre une partie des dépenses mais pas la totalité. Il ajoute un point sur les encarts précédemment vendus.

Monsieur MEHDI demande si dans l'avenir il ne serait pas possible de valoriser notre territoire avec les partenaires à travers un support de qualité tel que le guide pratique, que l'on pourrait utiliser sur plusieurs années ? L'exemple cité par Monsieur MEHDI est le support de Côté Annemasse (l'Office de Commerce de l'Agglomération d'Annemasse).

Madame INCANDELA répond qu'il ne s'agit pas de la même cible et la même ligne éditoriale. Les supports utilisés permettent de communiquer sur une saison et des offres touristiques variées. Par contre elle note que c'est un sujet, une piste de réflexion sur du long terme, à creuser.



**Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité les nouveaux tarifs d'encarts publicitaires.**

A small icon for DocuSign, consisting of a square frame with a stylized signature inside and the letters "DS" in the top right corner.



DÉLIBÉRATION 2

COOPÉRATION PUBLIC-PUBLIC SMAG - OT

Considérant que sous convention pluriannuelle d'objectifs avec ses collectivités de tutelles, l'Office de Tourisme des Monts de Genève, et plus spécifiquement le service commercial, privilège, conformément aux axes stratégiques définis, la cible tourisme d'affaires, communément dénommée Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions (« MICE »).

Considérant que le SMAG ne possède pas des ressources humaines suffisantes et dédiées exclusivement à la commercialisation, les deux structures souhaitent coopérer pour garantir une commercialisation cohérente du Centre de Convention by ArchParc et de la destination.

Considérant qu'après plusieurs réunions politiques et techniques, les deux structures se sont accordées sur la nécessité de conclure une convention de coopération public-public, afin de préciser les rôles de chaque Partie, ainsi que les moyens humains, matériels et financiers dans le cadre de leur coopération.

Considérant que le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG), a délibéré et approuvé, le 06 octobre 2023, les conditions suivantes :

- Approuve la convention de coopération public – public entre le SMAG – Régie du Centre de Convention by ArchParc et l'EPIC Office de Tourisme des MONTS DE GENEVE pour la commercialisation du Centre de Convention by ArchParc,
- Approuve le versement d'une prestation représentant 25% de l'investissement total de l'Office de Tourisme dans le domaine du MICE, soit 10 500 € HT pour 2023,
- Approuve le versement de commissions d'apporteur d'affaires selon les modalités définies dans la convention, lors des réunions techniques et politiques entre le SMAG et l'EPIC, et proposées par le Comité d'exploitation de la Régie du Centre de Convention by ArchParc.

Après discussion et accord politique des deux parties,
Après la présentation de la convention de coopération en comité de direction.

Au vu de cet exposé, il est proposé au Comité de Direction,

D'APPROUVER la signature de cette convention de coopération public-public entre le SMAG et l'Office de Tourisme des Monts de Genève.

Mt Business Event 2023 - Table d'Info

Document confidentiel - 2023-10-06 - 17:08:00 - 17:08:00

DS

DÉLIBÉRATION 2



COOPÉRATION PUBLIC-PUBLIC SMAG - OT

MODALITÉS DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION PUBLIC-PUBLIC

DURÉE : 1 an avec clause de revoyure

GRANDS PRINCIPES

- **Fonctionnement** :
 - Réciprocité des obligations SMAG/OT (images, engagements, objectifs)
 - Périmètre de commercialisation OT
 - Définition des droits d'accès ou d'utilisation sur les outils de gestion, bases de données, contenus produits, dans le respect RGPD.
 - Comité de suivi
- **Rémunération** :
 - **Honoraires OT** : 25% des frais engagés par la structure (Masse salariale, coût de commercialisation, frais fixes, etc.)
 - 10 500 € (dernière semestre 2023)
 - 37 400 € (année complète 2024)
 - **Commissions** : 5%, 7,5% et 10 % en fonction de la tranche de CA apporté

CIBLAGE PRIORITAIRE OT

- Entreprises locales et régionales : organisation de séminaires, team building...
- Entreprises nationales et internationales : voyages d'affaires, convention... transit vers ou depuis Genève
- Associations, syndicats professionnels, agences de communication et/ou événementielles...
- Partenaires institutionnels (SMBT, AURA Tourisme)

My Business Event 2023 - Crédit Suisse Document confidentiel - Copie d'édition de l'Office de Tourisme de Genève

Monsieur ANTOINE rappelle qu'il avait été convenu que l'Office de Tourisme devait être identifié comme le commercialisateur du Centre de Convention. Il y a eu beaucoup de discussions entre les services (directions, services techniques) pour trouver le bon mode opératoire qui semble aujourd'hui, convenir à tout le monde. Madame INCANDELA liste les modalités de coopération public-public entre le SMAG et l'OT en précisant le cadre des grands principes convenus entre les 2 parties. Mise en place d'un comité de suivi, d'honoraires commerciaux permettant de rentrer dans les frais engagés par l'OT. Elle précise le fonctionnement des commissions (5%, 7,5% et 10 % en fonction de la tranche de CA apporté).

Monsieur MEHDI demande des précisions sur la partie des honoraires.

Monsieur ANTOINE réexplique les raisons pour lesquelles le MICE DEVELOPPER a été recruté :

- Développer l'offre business du territoire,
- Commercialiser les espaces du Centre de Convention et continuer à apporter de la valeur ajoutée aux évènements.

Monsieur ANTOINE indique également que le rôle de l'OT est d'aller chercher des dossiers pour amener des évènements.

La commission variera en fonction de la taille de ces évènements.

Monsieur MEHDI demande pourquoi le Centre de convention n'a pas embauché directement une personne pour cette mission?

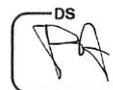
DS
FA

Monsieur ANTOINE répond que notre rôle c'est d'être l'opérateur du Centre de Convention.

Monsieur DE VIRY précise que notre équipe commerciale n'est pas seulement destinée au Centre de Convention mais aussi présente pour les autres offres du territoire, pour développer des offres de partenariat avec Rochexpo. Il n'était pas prévu d'embaucher une personne seulement pour le Centre de Convention. Il ajoute qu'au sein du SMAG il n'y a pas de fibre commerciale. Compétence qui n'existe pas contrairement à l'OT.

Monsieur ANTOINE précise également que cela fait partie de notre schéma de développement touristique.

**Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention de coopération public-public entre le SMAG et l'Office de Tourisme des Monts de Genève.**



DÉLIBÉRATION 3

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 SUR BP 2023
(AMORTISSEMENT)**

Vu,
Le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2322-1 et L2322-2,
La délibération 2023-10 portant sur l'approbation du budget primitif 2023 des Monts de Genève,
La délibération 2023-13 portant sur l'approbation de la décision modificative n°1,
La délibération 2023-18 portant sur l'approbation de la décision modificative n°2,

Le budget nécessite un ajustement sur certains chapitres à savoir :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	FONCTIONNEMENT - RECETTES
Chapitre 042 - 6811	Chapitre 75 - article 753
Ajustement du montant amortissements :	Augmentation des recettes de Taxe séjour :
Montant Prévu : 48 450.00€	Montant Prévu : 800 000€
Montant Réel : 48 518.24€ = +70€ (arrondi)	Montant Réel : 800 070€ = +70€
INVESTISSEMENT - DEPENSES	INVESTISSEMENT - RECETTES
Chapitre 21 - article 2183	Chapitre 042 - article 28183
Afin de garder l'équilibre budgétaire :	Ajustement du montant des amortissements :
Montant Prévu : 24 491.32€	Montant Prévu : 48 450€
Montant Réel : 24 561.32€ = +70€ (arrondi)	Montant Réel : 48 518.24€ = +70€ (arrondi)
Total : +70€	Total : +70€

Au vu de cet exposé, il est proposé au Comité de direction,
D'APPROUVER les virements de crédits présentés ci-dessus.

Responsable du Service - Officier de Service Amortissements / Régularisation

Document confidentiel - sous l'égide de l'article 10 de la Loi de 1978

Monsieur ANTOINE explique que la trésorerie principale nous a demandé de réajuster les amortissements.

**Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité les virements de crédits présentés.**

DS




**INDICATEURS ET PROJETS
2023**

CODIR OT – 25/10/23

MONTSDEGENEVE.COM

PROJETS ET STRATEGIE



INDICATEURS ET PROJETS 2023

CONSEIL EN SÉJOUR ET PROMOTION TOURISTIQUE

(vue arrêtée à fin septembre)

CONSEIL CLIENT

2 606
EN BUREAU
vs 3 949 sept 2022

16
ACCUEIL
HORS LES MURS
vs 10 en sept 2022

TYPOLOGIE CLIENTELE

Pays d'origine :
France : 90%
Etranger : 10% (*Suisse / Espagne / Allemagne*)

Type de visiteurs:
Seul : 48% Touristes : 37%
En famille : 28% Locaux : 33%
En couple : 17% Excursionnistes : 17%

A DISTANCE
1 376
vs 1 258 en sept 2022

ROADBOOKS ENVOYÉS
1 054
vs 1 297 en sept 2022

BILLETTERIE & BOUTIQUE

Produits : Pass Léman France, Vignette Suisse, Titre TPG, UCPA Vitam, Sortie BMS, CGN, Topo Guide, Objets Promos.

7,5 K€ de CA

TOUR DE FRANCE

Accueil mobile et diffusion du mag en centre-ville d'Annemasse pour l'Étape du Tour et le Tour de France en juillet.

2 240 contacts non qualifiés

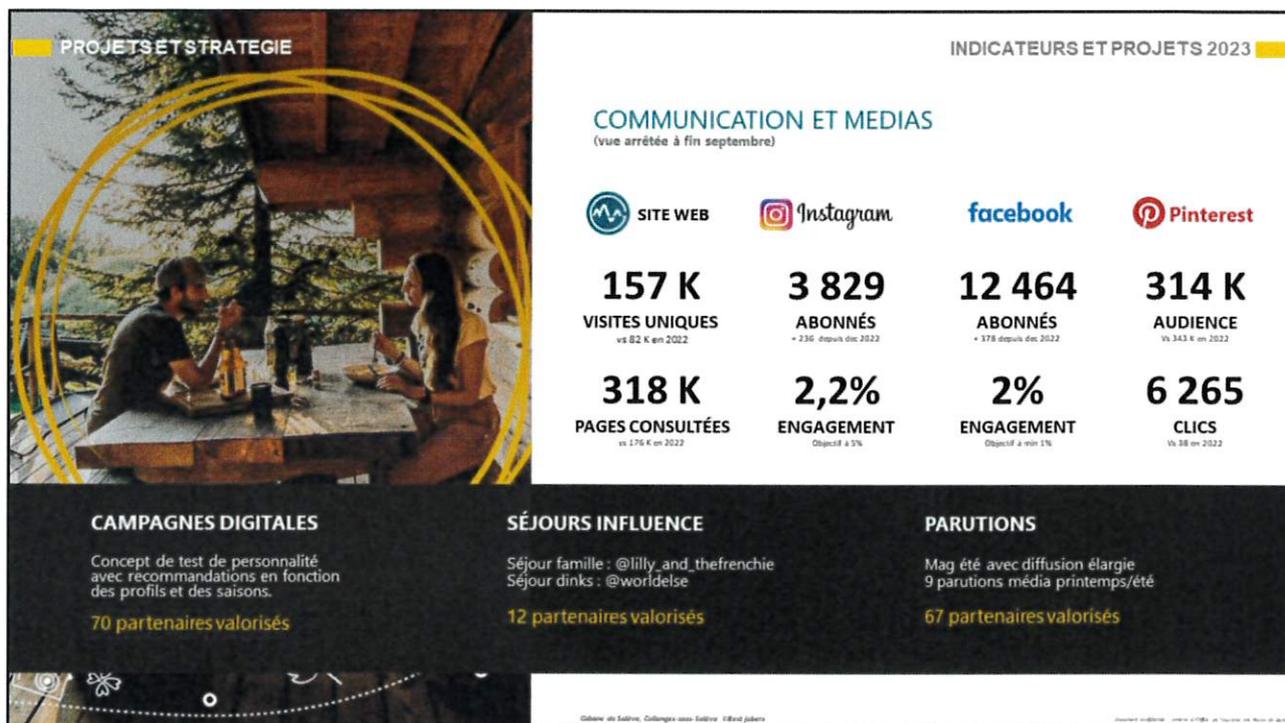
FÊTE DU SALÈVE

Rendez-vous annuel des passionnés sur Salève. Présence de l'OT en accueil délocalisé. Le 03/09 à l'Iselet.

80 contacts qualifiés

Maison du Salève, Prilly - Rue & Collège d'Alphonse Modet

OT de Tourisme de Région



Madame RAMAULLY présente un aperçu des projets et des indicateurs 1er mois de l'année 2023. Porte parole du service accueil et du service communication.

Monsieur DE VIRY demande une précision: 16 contacts ou 16 accueils?

Madame RAMAULLY répond : 16 accueils. Par la suite l'objectif est d'obtenir une meilleure qualification des flux.

Monsieur ANTOINE demande si les 2 240 contacts correspondent à la diffusion sur le Centre ville ou sur le village du Tour de France?

Madame RAMAULLY répond qu'il s'agit de la diffusion du Centre ville.

Monsieur ANTOINE demande si la typologie de la clientèle reste la même?

Madame RAMAULLY répond qu'elle reste similaire.

Monsieur AEBISCHER demande d'expliquer pourquoi il y a moins de roadbooks envoyés par rapport à 2022?

Madame RAMAULLY explique que les roadbooks envoyés et pris en compte sont ceux envoyés depuis l'application. Il va falloir améliorer les indicateurs car les roadbooks envoyés dans un lien par mail ne sont pas pris en compte.

Des solutions sont en cours de développement par la plateforme pour avoir des indicateurs plus performants.

Autres projets du service accueil: billetterie et boutique (Pass Lemman France, Vignette Suisse, TPG, UCPA, BMS, CGN..) qui a généré un CA de 7,5K€.

Monsieur VINCI demande avec combien de marge ces produits ont été achetés et

vendus? Est-ce que le CA = à la dépense?

Mme INCANDELA répond quasiment. La marge est assez faible. Sur la billetterie par exemple on se rémunère aux alentours des 30%. Marge d'environ 1000€.

Monsieur AMINE demande s'il s'agit d'un service que l'on apporte?

Madame RAMAULLY répond qu'on le propose aux partenaires qui souhaiteraient mettre en place un service de billetterie via l'Office.

Madame INCANDELA répond que suite à la réorganisation de l'équipe une personne sera dédiée pour gérer la billetterie et la développer.

Madame BUSSAT demande si c'est la même typologie au niveau des visiteurs entre Annemasse et Neydens?

Madame RAMAULLY répond qu'elle ne pense pas et qu'elle pourra extraire des données dissociées. Là c'est le global qui est représenté.

Madame INCANDELA rajoute que la fréquentation sur Vitam a fortement diminué. La clientèle nous identifie comme bureau d'accueil de Vitam plutôt qu'en bureau d'informations touristiques.

Madame BUSSAT réagit en indiquant qu'il s'agit de la même problématique que pour le bureau à Annemasse entre la TAC et l'OT.

Monsieur ANTOINE répond qu'il y a des projets de requalification de la présence de l'OT sur le site de Vitam.

Madame INCANDELA complète en indiquant qu'un réaménagement de l'espace vitam est prévu en lien avec les services de Vitam.

Monsieur DE VIRY ajoute que le but est de créer un espace attractif dans le même esprit que la MMT. Ce projet rentre dans le plan d'action du schéma de développement touristique. De plus l'idée est de décliner ce design ailleurs.

Madame INCANDELA précise que l'idée est de faire vivre le lieu même en l'absence d'un conseiller.

Monsieur AMINE demande si on a des contraintes de présence?

Monsieur DE VIRY répond que non. Le nouveau classement de l'OT permet d'être plus souple et les élus de la CCG ont acceptés de supprimer la présence permanente car pas de sens. En contrepartie, présence de l'OT sur les endroits interactifs ou pendant les vacances.

Monsieur AMINE demande s'il serait possible de mettre à disposition un roadbook accessible directement par les clients?

Monsieur ANTOINE répond qu'il y aura des espaces organisés où les gens pourront se connecter, passer un moment agréable avec la possibilité de prise de rdv en ligne avec un conseiller en séjour avec l'envoi d'un lien roadbook.

Madame BUSSAT évoque la borne interactive qui se situait à Saint-Julien-En-Genevois.

Madame INCANDELA répond que nous en avons à Annemasse mais que l'on rencontre souvent des problèmes informatiques, ou dépôt de bilan. Outil qui a ses limites. Il faut trouver un entre deux, creuser le sujet pour en faire un lieu moderne et inciter l'installation des clients.

Monsieur ANTOINE rappelle que la présence hors les murs fait partie du schéma de développement touristique.

Madame INCANDELA ajoute que nous n'avons pas réussi à tester l'accueil hors les murs comme on le souhaitait en raison de la météo (pluie, chaleur..).

Madame RAMAULLY ajoute que chaque année on avance sur des évolutions. On intègre dans le plan marketing les projets qui permettront de compléter ce conseil en séjour.

Madame RAMAULLY indique notre présence pour le tour de France. En terme de fréquentation: grande ampleur observée non pas à la MMT mais plutôt hors les murs. Evènement formateur.

Autre évènement incontournable où l'OT est présent chaque année: la fête du Salève.

Monsieur AMINE demande si les chiffres du roadbook répondent à nos attentes?

Madame RAMAULLY répond oui et ajoute que le roadbook est devenu l'outil automatique du conseiller en séjour dès qu'il démarre un échange client. Permet d'apporter un conseil personnalisé.

Satisfaction de l'outil, objet de promotion dans nos campagnes

Monsieur DE VIRY ajoute que cet outil permet de structurer le management de l'office valide sur de gros évènements.

Madame RAMAULLY parle de la campagne digital de cette année : test de personnalité poussée sur les réseaux en plus de promouvoir la destination.

Roadbook envoyé en fonction du retour de test de personnalité qui permet un meilleur ciblage. On a de bons résultats en terme d'audience.

Monsieur DE VIRY précise que l'un des objectifs du roadbook était de valoriser le métier de conseiller de séjour, redonner de l'attrait au métier.

Monsieur ANTOINE ajoute que l'outil est adapté au terrain

Monsieur AMINE demande si les gens qui l'ont utilisé nous ont fait des retours ou si il y a un espace qui permet de le faire?

Madame RAMAULLY répond qu'il y a possibilité car il y a un questionnaire qui est envoyé par la suite, mais très peu de retour.

Monsieur DE VIRY répond que ce qui est important c'est de voir comment il est utilisé.

Monsieur FRANCK demande si on arrive à les suivre, voir si ils vont au bout de la démarche, quand il s'engage voir si ils poursuivent sur la navigation?

Madame RAMAULLY répond que l'on peut voir les taux d'ouverture et de consultation des roadbooks.

Madame CACOUAULT demande quand on indique 67 et 70 partenaires... est ce que ces chiffres se croisent?

Madame RAMAULLY répond qu'il peut y en avoir des similaires et que l'on est sur une dimension grand public. Elle ajoute que la fréquentation du site a doublé ce qui s'explique par le Tour de France et la campagne digital.

Monsieur AMINE rebondit sur les chiffres Facebook. Il est agréablement surpris.

Madame RAMAULLY répond que la communauté sur Facebook avait déjà été étoffée au temps d'Annemasse tourisme, communauté qui a été transformée en Communauté MDG et qui continue d'augmenter.



Monsieur LAURENT prend la parole pour parler du développement commercial. En terme de production de dossiers, sur 69 dossiers commerciaux reçus 45 aboutis. Il ajoute que le CA peut être majoré d'environ 16 000€ car le service commercial gère un gros dossier de la mairie d'Annemasse qui représente environ 600 demandes individuelles.

Sur les 46+16 on est environ de 5% de marge réalisée. On va arriver à 7000 euros de marge nette. Ambition plus forte pour 2024.

CLUB AFFAIRES qui répond au schéma de développement touristique. Le club compte 57 partenaires.

MBE: 39 partenaires.

COM LES PROS: troisième participation. C'est une façon de mettre à l'honneur un certain nombre d'entreprises (25 sur la destination).

Monsieur DE VIRY précise qu'une réflexion est en cours sur la périodicité de l'évènement car trop lourd pour les entreprises de le faire tous les ans.

Monsieur ANTOINE ajoute que c'est une réflexion partagée par les 2 autres offices.

INDICATEURS ET PROJETS 2023

AUDIT BLANC QUALITÉ
19/10/23

CODIR OT – 25/10/23

MONTSDEGENEVE.COM

	<p>PROJETS ET STRATEGIE</p> <p>MARQUE QUALITÉ TOURISME</p> <h3>AUDIT BLANC – MARQUE QUALITÉ</h3> <p>Journée d'audit réalisée par une auditrice extérieure (19.10.23).</p> <p>Note de l'audit blanc : 94,58% 1 an pour passer l'audit final / Classement sur 5 ans</p> <p>OPTIMISATIONS AVANT AUDIT FINAL</p> <p>RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none">➢ Fiches de poste à mettre à jour➢ Formaliser le plan de formation à 3 ans➢ Mieux valoriser les indicateurs (objectifs SMART) <p>ACCUEIL Accueil téléphonique : Définition du profil client, reformulation, élargissement de la demande</p> <p>COMMUNICATION Formaliser le plan stratégique de la communication durable</p> <p>COMMERCIAL Formaliser la stratégie commerciale</p> <p>CONCLUSION : La qualité est inscrite dans l'ADN de la structure. Homogénéité des prestations dans l'ensemble des services. L'équipe est très investie. La qualité est une démarche collective et partagée.</p> <p>➔ CLASSEMENT PRÉFECTORAL : septembre 2023, pour 5 ans.</p> <p><small>Café Léman - 02 Month de Genève Association Météorologie</small></p>
--	---

Madame INCANDELA conclut sur notre audit qualité blanc.

Monsieur DE VIRY rappelle que c est la seule certification qui existe et garantit un service de qualité.

Madame INCANDELA précise que l'audit blanc s'est bien passé et s'est déroulé sur une journée complète.

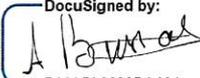
Pistes d'amélioration à mettre en place sur 1 an pour l'audit final.

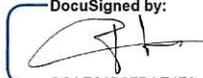
Monsieur ANTOINE appuie sur la progression de l'OT.

Note 94,58%.

Aurélie Bussat secrétaire de séance
Aurélie BUSSAT - Secrétaire de séance

Président
Patrick ANTOINE - Président

DocuSigned by:

D3995A3200BA464...

DocuSigned by:

CCAE61D97DAE479...

CODIR 2023

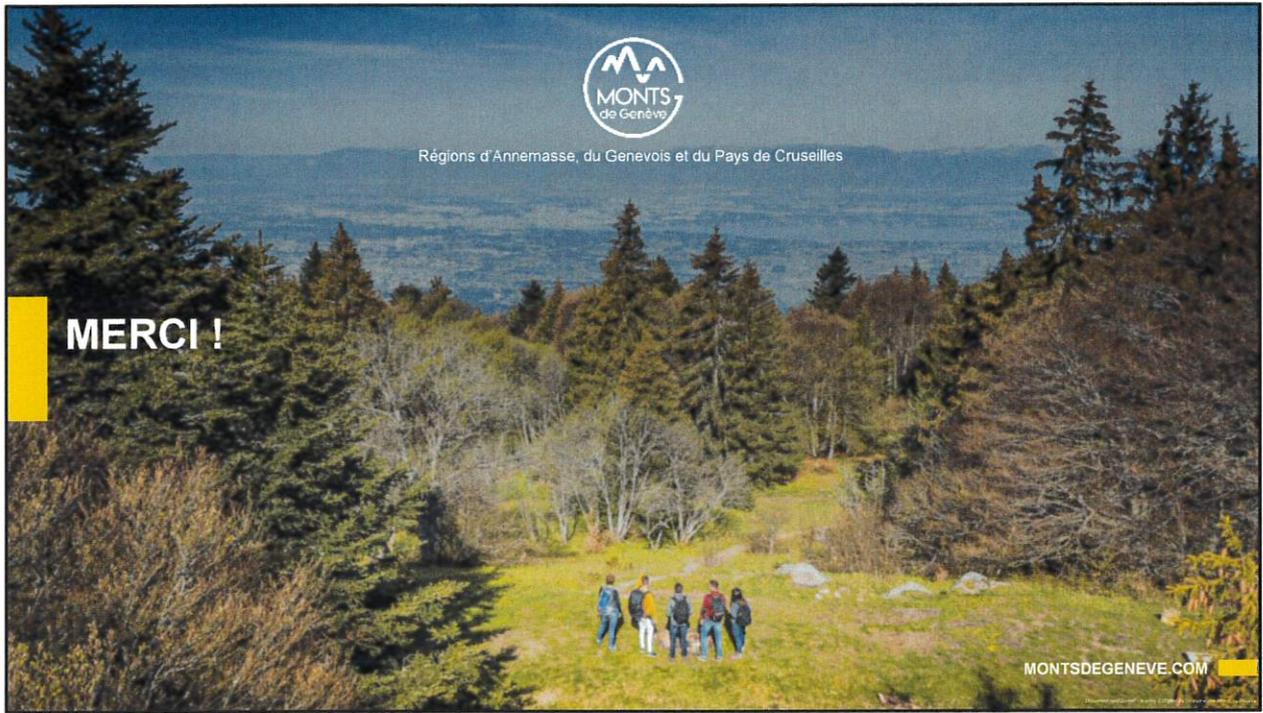
A VOS AGENDAS !

PROCHAINES DATES

Mercredi 15 novembre 2023
(lieu à déterminer)

Mercredi 06 décembre 2023
(lieu à déterminer)

Document confidentiel - réservé à l'usage des Titulaires des Mandats de Gestion



1- 3 NOV. 2023

ARRIVEE
3

DocuSign

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 84003060DA044703A77F80EBA6AF1C76

État: Complétée

Objet: Signature PV CODIR 25/10 + 3 Délibérations

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 28

Signatures: 8

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 11

Carole INCANDELA

Signature dirigée: Activé

c.incandela@montsdegeneve.com

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Adresse IP: 83.206.206.25

Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Carole INCANDELA

Emplacement: DocuSign

30/10/2023 03:16:32

c.incandela@montsdegeneve.com

Événements de signataire

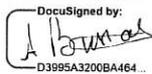
Aurélié BUSSAT - Secrétaire de séance

aurelie.bussat@icloud.com

Aurélié Bussat secrétaire de séance

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

DocuSigned by:

D3995A3200BA464...

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil

En utilisant l'adresse IP: 212.106.114.86

Signé à l'aide d'un périphérique mobile

Horodatage

Envoyée: 30/10/2023 03:26:42

Consultée: 30/10/2023 06:10:30

Signée: 30/10/2023 06:13:18

Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 30/10/2023 06:10:30

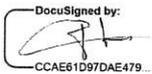
ID: 5e4668c8-3114-42f6-9c9e-e9c6e77cb27b

Patrick ANTOINE - Président

patrick.antoine@annemasse-agglo.fr

Président

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

DocuSigned by:

CCA6E1D97DAE479...

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil

En utilisant l'adresse IP: 90.114.71.206

Envoyée: 30/10/2023 03:26:41

Consultée: 30/10/2023 04:51:34

Signée: 31/10/2023 08:39:25

Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 06/12/2022 12:43:55

ID: e05ab55b-efaa-4eb3-929a-c6c48c9fa1d0

Événements de signataire en personne

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
--	-------------	--------------------

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	30/10/2023 03:26:42
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	30/10/2023 04:51:34
Signature complétée	Sécurité vérifiée	31/10/2023 08:39:25
Complétée	Sécurité vérifiée	31/10/2023 08:39:25

Événements de paiement	État	Horodatages
-------------------------------	-------------	--------------------

Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques